

<b>Objet :</b>	Rapport de mission : recherche de plantes printanières à statut particulier et relevé opportuniste de la faune	
<b>Version :</b>	Finale	
<b>Projet :</b>	Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal Poste de Lachenaie à 315-25 kV, poste Pierre-Le Gardeur à 315-120 kV et lignes d'alimentation Caractérisation des milieux humides et des habitats forestiers potentiels de plantes à statut particulier	<b>Date :</b> 14 juin 2011
<b>À l'attention de :</b>	Carole Charest, Hydro-Québec Équipement	<b>Rédigé par :</b> Andréanne Bergeron

### Travaux réalisés

Une sortie de terrain a été effectuée le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2011 afin de vérifier la présence d'espèces floristiques à statut particulier à l'intérieur des limites de l'emplacement du poste de Lachenaie projeté et de la section du poste Pierre-Le Gardeur à aménager à l'étape initiale (portion est) de même que dans l'emprise de la ligne à 315 kV projetée et aux sites des chemins d'accès aux postes projetés. Cette sortie visait également à réaliser un relevé opportuniste de la faune. Une attention particulière a été apportée à la présence des amphibiens et reptiles dans les milieux humides et au hibou des marais dans le secteur du poste de Lachenaie. Deux biologistes et un botaniste ont participé à ces travaux de terrain réalisés lors de deux journées ensoleillées où la température était d'environ 25°C.

### Observations floristiques

#### Poste Pierre-Le Gardeur

Deux plants d'asaret du Canada (*Asarum canadense*), soit une espèce floristique *vulnérable à la cueillette*, ont été observés à l'emplacement projeté du poste Pierre-Le Gardeur. Précisons que le statut de cette espèce ne repose pas sur sa rareté, mais sur sa vulnérabilité aux pressions anthropiques. Pour cette catégorie de plante, les interdictions prévues à l'article 16 de la *Loi sur les espèces floristiques menacées et vulnérables* ne s'appliquent pas de façon intégrale pour les espèces susceptibles à la cueillette commerciale (sauf pour l'ail des bois) ; des précisions sont faites à l'article 5 du *Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats*. Enfin, l'application de mesures d'atténuation lors de projets de développement ou d'aménagement du territoire est facultative pour ces espèces (CDPNQ, 2008)<sup>1</sup>. Par ailleurs, plusieurs espèces hygrophiles, généralement associées aux milieux humides, ont été observées dans cette portion du poste. Il a aussi été remarqué que le sol était constitué de matières organiques. Ces éléments suggèrent la présence d'un milieu humide. Une caractérisation complète de ce milieu et, s'il y a lieu, une délimitation, seront effectuées lors de la visite de terrain réalisée au cours du mois d'août 2011.

#### Poste de Lachenaie

L'emplacement projeté du poste de Lachenaie occupe une prairie fauchée chaque année par BFI Usine de triage Lachenaie. Cette prairie est principalement constituée de luzerne lupuline (*Medicago lupulina*) et de phléole des prés (*Phleum pratense*), soit des espèces communément implantées dans des champs de fourrage.

<sup>1</sup> Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2008. *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec*. 3<sup>e</sup> édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 p.

#### Chemin d'accès et emprise de la ligne à 315 kV

Environ 110 frondes de matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*) ont été observées dans l'emprise de la ligne projetée et environ 100 autres frondes en bordure de celle-ci. Cette espèce est désignée *vulnérable à la cueillette* et fait partie du groupe de plantes dont le statut repose sur la vulnérabilité aux pressions anthropiques.

Comme il a été mentionné dans le document *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement* soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en janvier 2011<sup>2</sup>, un barrage de castors est présent sur le ruisseau sans nom qui recoupe le chemin d'accès projeté au poste Pierre-Le Gardeur et l'emprise de la ligne à 315 kV projetée. Ce barrage est probablement en place depuis une dizaine d'années, ce qui a permis l'établissement de végétation aquatique dans ce milieu. Une caractérisation complète incluant la délimitation du milieu sera réalisée en août 2011.

Enfin, mentionnons qu'aucun autre déboisement que celui observé lors de la visite de terrain réalisée en décembre 2010 et cartographié dans le document *Complément de l'étude d'impact sur l'environnement* soumis au MDDEP en février 2011<sup>3</sup> n'a été observé.

#### Observations fauniques

La recherche d'amphibiens et de reptiles a permis d'observer la présence de cinq espèces d'anoures dans la zone d'étude. Notons le crapaud d'Amérique (*Bufo americanus*), la grenouille des bois (*Rana sylvatica*), la grenouille verte (*Rana clamitans*), le ouaouaron (*Rana catesbeiana*) et la rainette versicolore (*Hyla versicolor*). Aucune espèce de salamandre et de couleuvre n'a été observée lors des inventaires au terrain.

Notons aussi qu'aucun hibou des marais n'a été vu ou entendu dans la zone d'étude lors des inventaires.

#### Travaux à venir

Une autre campagne de terrain est prévue au cours du mois d'août 2011 afin de vérifier la présence de plantes estivales à statut particulier. Lors de cette sortie, les milieux humides seront caractérisés et délimités selon le guide du MDDEP intitulé *Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains* (2006)<sup>4</sup> et caractérisés selon les critères du document intitulé *Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides* (MDDEP, 2008)<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> Hydro-Québec TransÉnergie. 2011. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Complément de l'étude d'impact sur l'environnement. Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, partie 1 de 2*. Janvier 2011. 116 p. et annexes.

<sup>3</sup> Hydro-Québec TransÉnergie. 2011. *Évolution du réseau de transport du nord-est de la région métropolitaine de Montréal. Complément de l'étude d'impact sur l'environnement. Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, deuxième série*. Février 2011. 10 p.

<sup>4</sup> Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 2006. *Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains*. Direction des politiques de l'eau et Direction du patrimoine écologique et des parcs. 10 p. et annexes.

<sup>5</sup> Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 2008. *Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides*. 10 p.